

Feuille1

COMMUNE DE CLARA-VILLERACH
DELIBERATION DU
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Patrick MARCEL, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	39 720,68 €		- 111 444,56 €		- €	- 71 723,88 €
FONCT	135 090,69 €	9 230,59 €	71 241,49 €			197 101,59 €

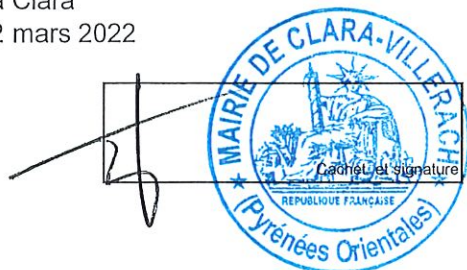
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	197 101,59 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	71 723,88 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	125 377,71 €
Total affecté au c/ 1068 :	71 723,88 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2021 A REPENDRE (LIGNE 001) align="right">- 71 723,88

Fait à Clara
Le 22 mars 2022



Délibéré par le conseil municipal
Le 22 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Suffrages exprimés : 9

Abs : Pour : 9 Contre :

Date de la convocation : 14 mars 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 22 mars 2022

